



POINT DE VUE

Christian Bourquin
Président du Conseil
Général des
Pyrénées-Orientales



Quels sont les objectifs de l'accord-cadre conclu entre le Conseil Général et la Generalitat de Catalunya ?

L'objectif est d'apporter une réponse concrète aux problèmes liés à la frontière rencontrés chaque jour par les acteurs socio-économiques et la population du territoire transfrontalier. L'accord doit permettre également d'identifier les opportunités de développement apportées par la situation frontalière. L'objectif à terme est de créer un bassin de vie transfrontalier doté d'une véritable communauté culturelle et linguistique.

Les problèmes liés à la frontière sont aujourd'hui nombreux. Ils concernent notamment l'accès aux soins de santé, les transports en commun, les démarches administratives, les différences fiscales (distorsions de concurrence supportées par les entreprises par exemple), la recherche d'emploi, etc.

Quel état des lieux peut-on faire aujourd'hui de la coopération ?

Nous développons actuellement des projets d'équipements directement transfrontaliers. Ceux-ci sont très structurants pour le territoire. Le projet de l'hôpital transfrontalier de Puigcerda (création prévue pour 2008) constitue une première à l'échelle de l'Europe. Nous travaillons également à un projet d'abattoir transfrontalier en Cerdagne. La coopération dans le domaine culturel me paraît essentielle également. Elle se met en place par exemple entre le Mémorial de Rivesaltes et le Musée de l'Exil à la Junquera.

Notre espace transfrontalier affiche une grande cohérence historique et géographique. Perpignan, Figueras et Gérone sont des villes de même nature et font face aux mêmes enjeux. L'accord-cadre vise à fédérer nos forces vives (entreprises, collectivités publiques, milieux associatifs...) et à mutualiser nos moyens, nos équipements et nos infrastructures.

Ainsi, la mise en place d'un territoire transfrontalier "organisé" prend forme petit à petit. C'est en tout cas l'une de nos priorités, comme en témoigne la signature de cet accord-cadre.

Conseil Général des Pyrénées-Orientales - Generalitat de Catalunya

Accord-cadre de coopération transfrontalière

Un accord-cadre de coopération transfrontalière a été signé le 29 juin 2006 entre le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya.

L'accord, qui engage ces deux partenaires dans une collaboration active, définit de façon précise les modalités de cette coopération. Celle-ci consiste à :

- instaurer un dialogue et une collaboration régulière entre les services respectifs de la Generalitat et du Conseil Général ;
- fédérer et à coordonner les initiatives et les projets transfrontaliers initiés sur le territoire par les acteurs locaux ;
- jouer le rôle de "facilitateurs transfrontaliers" ;
- animer conjointement la préparation du programme européen "Coopération territoriale France-Espagne" pour la période 2007-2013 ;
- travailler à la création d'un cadre juridique et territorial qui permette, par l'intermédiaire d'une structure commune, de lever les obstacles à la construction d'un véritable espace de vie transfrontalier ;
- étudier la faisabilité de la création d'un fonds commun entre les deux parties, outil financier visant à soutenir la réalisation d'actions et de projets transfrontaliers communs.

Chaque année, une convention d'application de l'accord, détaillera le programme d'actions commun. Pour 2006-2007, celui-ci comprend par exemple :

- une étude de faisabilité pour la création de lignes transfrontalières de transport en commun



Signature de l'accord le 29 juin 2006, Joaquim Nadal Farreras (Generalitat de Catalogne) et Christian Bourquin

et les impacts induits notamment sur le commerce local ;

- la réalisation d'un guide bilingue comparant les organisations politico-administratives française et catalane ;

- le développement d'une étude action visant l'amélioration des services postaux et téléphoniques ;

- la mise en place d'un service personnalisé à l'attention des porteurs de projets, d'aide à la recherche de partenaires de l'autre côté de la frontière et d'aide au montage de projets transfrontaliers (appui juridique, aide à la recherche de financements) ;

- le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté culturelle et linguistique commune (signalétique bilingue des routes, monuments, sites touristiques et naturels ; renforcement de la coopération en matière d'enseignement du catalan dans les écoles, etc.).

Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques - Diputació Foral de Gipuzkoa

1^{er} bilan après la convention de coopération d'avril 2005

Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et la Diputació Foral de Gipuzkoa ont présenté le 5 octobre dernier le premier bilan de la convention de coopération transfrontalière signée conjointement en avril 2005 et dont l'objet était d'impulser et de mettre en œuvre la coopération entre ces deux autorités dans leurs domaines de compétences communs.

Qualifié de "très positif", ce bilan a souligné l'intensification des relations et des échanges entre les deux entités. Il a été complété de propositions d'actions marquant la volonté de "cibler les projets" afin de consolider les acquis et asseoir la coopération sur des bases solides.

De nombreuses actions sont menées dans le domaine des services sociaux : réalisation d'un diagnostic sur les services sociaux des deux côtés de la frontière, signature d'un protocole de travail sur la protection de l'enfance, la famille et l'intégration sociale, coopération autour des prestations sociales afin d'établir un dispositif d'aide durable à l'insertion et assurer un meilleur suivi des personnes transitant d'un territoire à un autre. En 2007, des actions doivent également être développées à

destination des personnes âgées et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Un autre axe de coopération important concerne l'environnement et le tourisme. Les deux partenaires travaillent par exemple à la prolongation d'un sentier littoral entre Bidart et Hendaye jusqu'à San Sebastian. Ce prolongement en territoire espagnol sera l'occasion de donner une image commune avec la mise en place d'une signalétique et d'une promotion conjointes. Quelques propositions d'actions ont également été présentées comme un projet de réseau de voies cyclables transfrontalières et la création d'une brochure de présentation des espaces naturels remarquables dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gipuzkoa.

Citons pour finir quelques actions menées dans le domaine du sport et de la jeunesse : livre blanc sur l'organisation du sport dans le territoire transfrontalier (guide pratique pour l'accompagnement des organismes publics et associations sportives dans leurs projets de coopération), "colonies de vacances transfrontalières pour les jeunes", etc.





Guide pratique de la coopération transfrontalière

Garante de l'intégration des territoires en Europe, la coopération transfrontalière a été placée au cœur de la "coopération territoriale" de la nouvelle politique européenne de cohésion pour la période 2007-2013. Destiné plus largement aux 46 États membres du Conseil de l'Europe, un "Guide pratique de la coopération transfrontalière"* a été réalisé par la MOT pour le compte de ce dernier.

Premier ouvrage véritablement synthétique sur la coopération transfrontalière, ce Guide s'adresse directement aux porteurs de projets. Il est le résultat d'une longue pratique de la coopération sur le terrain et d'une capitalisation des expériences et savoir-faire de tout un réseau de collectivités et d'acteurs locaux. Il décrit le cadre juridique de la coopération transfrontalière et retrace les bonnes pratiques, les méthodologies et démarches de coopération transfrontalière entre collectivités et autorités locales situées de part et d'autre des frontières.

Sommaire du Guide pratique :

1. Qu'est ce que la coopération transfrontalière des collectivités et autorités locales en Europe ?

- Origines et définition
- Formes et modalités

2. Sur quel cadre juridique et administratif s'appuyer pour coopérer ?

- Les principes généraux s'appliquant aux collectivités et autorités locales
- Association et autres structures de coopération « de facto »
- Outils prévus par les Conventions du Conseil de l'Europe et Traités bilatéraux ou multilatéraux

3. Quelles conditions préalables pour une coopération transfrontalière couronnée de succès ?

- Contexte et conditions de la coopération
- Comment amorcer une démarche de coopération entre collectivités locales ?

4. Comment une démarche de coopération transfrontalière évolue-t-elle ?

- Des premiers contacts au montage de projets communs
- Mise en place de structures
- Un exemple pratique, les agglomérations transfrontalières

5. Création d'une structure commune : quelle forme, quelle rédaction des statuts ?

- Comment choisir la structure adéquate pour porter la démarche de coopération ?
- Avantages et inconvénients des montages transfrontaliers
- Comment rédiger les statuts ?

6. Quels financements nationaux et communautaires des projets transfrontaliers ?

- Principes généraux
- Type de financement

7. Comment pérenniser la coopération transfrontalière et interterritoriale ?

- La gouvernance politique et l'appropriation citoyenne
- Des moyens pérennes et une culture de travail partagée
- Inscription de stratégies transfrontalières dans les politiques locales, régionales et nationales

* Le Guide est disponible en français et en anglais sur le site <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>.

■ 2^{èmes} Entretiens du transfrontalier

Organisé dans le cadre du projet INTERFORM, réseau européen de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières, les Entretiens du transfrontalier ont pour objectif de diffuser la connaissance sur le transfrontalier en confrontant les points de vue des chercheurs et des praticiens. Ils porteront cette année sur le sujet suivant :

"D'Interreg III à l'objectif de coopération territoriale européenne : nouveau contexte, nouveaux enjeux, nouveaux métiers"
Kehl, 30/11 et 01/12/2006.

Pour en savoir plus :

www.espaces-transfrontaliers.eu

■ Publication des Actes de la conférence-débat du 14 juin 2006

Les Actes de la conférence-débat du 14 juin 2006 consacrée aux "Projets transfrontaliers dans le nouvel objectif 3 de coopération territoriale européenne" sont en ligne sur le site www.espaces-transfrontaliers.eu.

Organisée à Mulhouse la veille de l'Assemblée générale de la MOT, cette conférence-débat a été l'occasion d'échanger entre les niveaux politiques et techniques, nationaux, européens et de terrain sur l'enjeu du transfrontalier et de la coopération territoriale pour la nouvelle période de programmation européenne 2007-2013.

■ Guide fiscal transfrontalier

Un guide fiscal transfrontalier destiné aux travailleurs espagnols résident dans le département des Pyrénées-Atlantiques vient d'être édité par le Ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Cette démarche pourrait être étendue à l'ensemble de la frontière franco-espagnole.

Le guide est disponible en espagnol sur le site :

www.espaces-transfrontaliers.eu

Revue de presse

■ La métropole Saarbrücken Moselle-Est observe Lille, Le Républicain lorrain, 29 octobre

"L'association Zukunft SaarMoselle Avenir [...] a organisé pour ses délégués français et allemands un voyage de deux jours à Lille et à Tournai. But de cette visite : s'inspirer de la mise en place de la métropole transfrontalière franco-belge et, pourquoi pas, en tirer des enseignements pour le projet de création de métropole 'Saarbrücken Moselle-Est'..."

■ Renforcer la coopération franco-allemande, Dernières Nouvelles d'Alsace, 10 octobre

"Les échanges franco-allemands entre les écoles élémentaires alsaciennes et celles du Palatinat et du Bade-Wurtemberg affichent un dynamisme contagieux, puisque de plus en plus d'enseignants se lancent dans ce type d'expériences..."

■ Bastia - Un protocole pour la ville, Nice-Matin, 24 octobre

"Dans le cadre de la préparation du futur programme de coopération, le conseil municipal de Bastia a voté à l'unanimité le projet de protocole d'accord entre les villes portuaires de l'espace tyrrhénien. L'objectif est de favoriser la croissance économique et sociale..."

■ Cap-d'Ail - Un quartier transfrontalier créé dans une dent creuse, Le Moniteur, 27 octobre

"Un nouveau quartier urbain va sortir de terre d'ici à quatre ans à Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), à la frontière entre la France et Monaco..."

■ Médecins et infirmiers bloqués dans leur coopération transfrontalière, Le Journal du Pays basque, 20 octobre

"Réunis à Bidart pour la première journée transfrontalière en médecine d'urgence, ils défendent un protocole d'action commun. [...] La rumeur raconte que l'ambulance de Donostia a eu des problèmes pour passer la frontière lors de l'exercice simulant un accident d'avion à Parme [...] L'histoire est révélatrice de l'état de la coopération transfrontalière en matière médicale..."

■ Signature d'une convention entre Perpignan et Gérone, L'Indépendant, 1^{er} novembre

"Lundi 6 novembre à Gérone se déroulera la signature d'une convention entre les universités de Gérone et de Perpignan..."

